

**ANNEE 2020**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 30 SEPTEMBRE 2020**

*Délibération n°*

**2020048**

Date de convocation : 25/09/2020

Date d'affichage : 01/10/2020

Nombre de conseillers en  
exercice : 23

Nombre de présents : 22  
Pouvoirs : 1  
Nombre de votants : 23

Vote : 23  
Pour : 23  
Abstention : 0  
Contre : 0

**Adopté à l'unanimité**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt, le 30 septembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Kirol Lekua, située Chemin de Carricazart (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Premier adjoint au Maire le 25 septembre 2020, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Philippe BIGOTEAU, Christian GARRIGUES, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA.

Mmes Valérie RECARTE, Guénael LE CAM, Valérie ETCHART, Nathalie HARAN, Fleur BEYRIS, Céline FAYS, Maud BARRAL, Marie ROSPIDE, Sylvie ITHOURRIA, Laure TREMOUILLE.

Absents excusés : Mme Bénédicte LARCEBEAU, pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET.

Secrétaire de séance : M. Mikel AMILIBIA.

**O.J n°8 : Désignation des représentants de la commune  
auprès du S.I.V.O.M (Arbonne – Arcangues – Bassussarry)**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Le conseil municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- **Considérant** qu'il convient de désigner trois délégués titulaires et un délégué suppléant;
- **Considérant** que les délégués titulaires auront un suppléant, appelé à siéger au conseil syndical avec voix délibérative, en cas d'absence ou d'empêchement de l'un des délégués titulaires ;
- **Elit** :
  - M. Frédéric ETCHEGARAY, délégué titulaire,
  - M. Cédric BRESAC, délégué titulaire,
  - M. Yannick BASSIER, délégué titulaire,
  - M. Arnaud PAVLOVSKY, délégué suppléant.

Envoyé en préfecture le 01/10/2020

Reçu en préfecture le 01/10/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 064-216401000-20200930-2020048-DE

- **Précise que cette délibération sera transmise au président du S.I.V.O.M. Arbonne Arcangues Bassussarry.**

Le Maire,  
**Michel LAHORGUE**

